Projet Pédagogique de l'ALAE maternelle

Périscolaire de Trie-Sur-Baïse

Année scolaire 2026-2027

Pays de Trie
et du Magnoac

Préambule

Un projet pédagogique est un document de référence qui établit les objectifs généraux et opérationnels à des fins structurelles et organisationnelles. C'est un projet à échéance annuelle qui peut évoluer en fonction des évolutions d'accueil, de fonctionnement et de structuration.

Le projet pédagogique est établi par le directeur de l'ALAE maternelle (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Il y développe les méthodes et actions établies pour répondre aux objectifs de la structure. Il permet de donner du sens aux actions proposées, de définir des objectifs communs et d'assurer une cohérence entre les différents temps de la journée. Il sert également de support de communication avec les familles et les différents partenaires.

Le projet pédagogique s'inscrit dans une démarche de continuité éducative avec l'école et les familles. Il vise à proposer aux enfants un accueil sécurisant et adapté à leur âge, tout en favorisant leur autonomie, leur socialisation, l'apprentissage des responsabilités, l'hygiène et la découverte d'habitudes alimentaires adaptées.



SOMMAIRE

I. L'organisme ……..3

1. Présensation de la Communauté de Communes du Pays de Trie et de Magnoac ……4

2. Présentation de l'ALAE maternelle ……4

3. Présentation du public accueilli ……5

4. Les valeurs éducatives ……5

II. Le cadre d'accueil ……7

1. L'organisation d'une journée-type ……..…7

2. L'équipe de l'ALAE maternelle ……...8

3. Les partenaires ……10

4. Le travail avec l'équipe enseignante ……..11

5. Le PAI ……...11

6. Les familles ……11

7. Le budget ……...12

8. L'hygiène, la santé et la sécurité ……13

III. Les objectifs et les moyens pédagogiques ……15

IV. L'évaluation pédagogique du projet……..…18

V. La conclusion……..…20

I. L ORGANISME

1- Présentation de la Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac

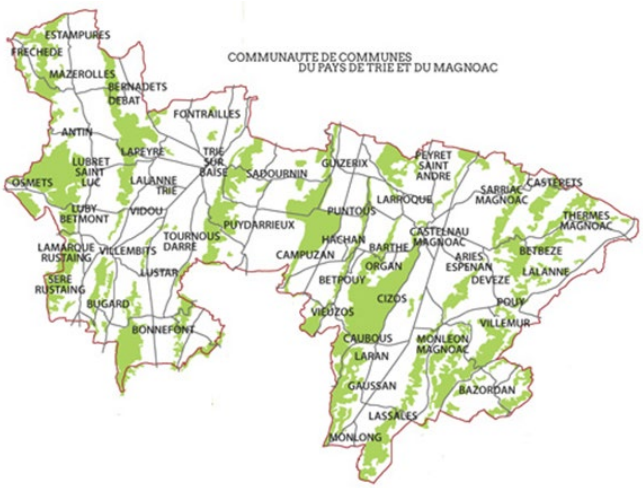
La Communauté des Communes du Pays de Trie et du Magnoac se situe au

31, place de la mairie

65220 Trie-sur-Baïse

Tel : 05 62 35 06 09

Fax : 05 62 35 45 14



Dans le cadre de l'application de la loi NOTRe du 7 août 2015, les deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), soit la Communauté de Communes du Pays de Trie et la Communauté de Communes du Magnoac ont fusionné, le 1er janvier 2017, en un seul EPCI sous le nom de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (appelée « CCPTM »).

La Communauté de Commune est dirigée par le président Gérard Barthe. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des professionnels de la communauté de communes et leur contact professionnel. Le territoire compte désormais 50 communes et se caractérise par une forte ruralité. Elle regroupe environ 6 776 habitants pour une superficie de 330,20 km² selon l'INSEE.

Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT – Plan Mercredi) 2024-2027 de la CCPTM. Cette dernière se constitue de plusieurs écoles publiques et d'un réseau associatif dynamique et diversifié dans les domaines culturel, sportif et environnement. Ces richesses représentent des appuis déterminants dans l'éducation, la socialisation et la découverte des enfants sur leur environnement.

TABLEAU – CONTACTS DE L'ADMINISTRATION

Fonction	Nom / organisme	Contact
Président de la CCPTM	BARTHE Gérard	president@ccptm.fr
Directeur des services	NADAL Jean-Marc	…@ccptm.fr
Coordination du service enfance jeunesse	FOURTEAU Christine	06.75.52.95.43 / coordo-sej@ccptm.fr
Responsable RH du service enfance jeunesse	LEGISE Mireille	06.76.39.52.33 / mireille.legise@orange.fr
Responsable du service école	LABARTHE Christine	05.62.35.06.09 / ecole@ccptm.fr
Responsable de la communication	FERRAND Nathalie	06.71.04.47.10 / communication@ccptm.fr
Organisateur & suivi administratif	CCPTM	05.62.35.06.09 / accueil@ccptm.fr
Élu à l'enfance et à la jeunesse	ABADIE Pierre	…@ccptm.fr
Élue au personnel	MARIE ERNESTINE Stéphanie	…@ccptm.fr
Maire de Trie-sur-Baïse	GRASSET Jean Pierre	05.62.35.50.21 / mairie.trie@orange.fr
Responsable des services techniques	DEBAT Pascal	06.84.92.46.45

2- Présentation de l'ALAE maternelle

L'ALAE maternelle de Trie-sur-Baïse est un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole destiné aux enfants de maternelle sur les temps périscolaires. Le service est rattaché à la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM).

L'ALAE maternelle intervient au sein de l'école de Trie-sur-Baïse le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les temps d'accueil des élèves du matin, de la pause méridienne et du soir.

L'ALAE est un espace d'accueil et d'accompagnement qui s'inscrit dans une démarche éducative visant à proposer aux enfants un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leur rythme. L'équipe de professionnels met en place des temps d'accueil, de vie quotidienne, de jeux et d'activités permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

L'équipe d'animation travaille en complémentarité avec les personnels de l'école afin de permettre aux enfants de vivre les différents temps de leur journée avec des repères cohérents. Les activités et l'organisation sont adaptées aux besoins spécifiques des enfants de maternelle, notamment leur besoin de mouvement, de repos, de jeu, d'exploration et de verbalisation.

L'école élémentaire

Trie-Sur-Baïse



3- Présentation du public accueilli

Le public accueilli est composé d'enfants entre 3 et 5 ans dont les personnalités, les capacités et les besoins sont différents. Cette diversité constitue une richesse pour la vie collective mais nécessite une attention particulière de la part de l'équipe.

L'enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement où il se sent accueilli, écouté et respecté. L'équipe prend en compte son niveau d'autonomie, son rythme, ses centres d'intérêt, sa capacité à entrer en relation avec les autres et ses éventuels besoins spécifiques.

Une attention particulière est portée aux temps de transition, souvent plus sensibles : arrivée, départ, repas, déplacements, rangement, changement d'activité et retour au calme.

L'école de Trie-Sur-Baïse accueille les enfants de la commune ainsi que des communes limitrophes, issus de famille mais également de services d'enfance et famille d'accueil. Ils sont répartis en quatre groupes selon leur âge : Toute Petite Section (TPS), Petite Section (PS), Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS).

4- Valeurs éducatives

Les valeurs éducatives constituent la ligne directrice du projet. Elles doivent être visibles dans les attitudes quotidiennes des intervenants comme dans les activités proposées.

Les principales valeurs retenues sont :

- ➔ le respect : nous encourageons le respect des autres enfants, des adultes, du matériel et de l'environnement,

- ➔ la bienveillance : l'enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement où il se sent écouté, respecté et en sécurité,

- ➔ l'écoute : permettre à chaque enfant une oreille attentive,

- ➔ l'autonomie : l'enfant est encouragé à faire seul ce qu'il est capable de faire, avec l'aide de l'adulte lorsque cela est nécessaire,

- ➔ la coopération : les activités et les jeux permettent aux enfants d'apprendre progressivement à partager, attendre leur tour, aider les autres et résoudre les petits conflits,

- ➔ le partage : l'équipe accompagne les enfants dans l'apprentissage du partage des jeux, du matériel, des espaces et des expériences,

- ➔ l'inclusion : elle permet à chaque enfant de trouver sa place au sein d'un groupe, d'être accueilli et respecté de façon singulière,

- ➔ la solidarité : faire comprendre aux enfants qu'ils font partie d'un collectif et qu'ils peuvent s'aider de façon réciproque.

L'adulte accompagne l'enfant sans faire systématiquement à sa place. Il encourage les initiatives, valorise les progrès et soutient l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie. L'objectif est de construire un climat dans lequel chacun peut progresser et trouver sa place.

Le travail d'équipe vise à faciliter le quotidien des enfants en veillant à ce que chacun trouve sa place dans le groupe, apprenne à faire des choix, exprime ses idées et ses besoins. Au quotidien, les professionnels s'appuient sur les valeurs éducatives pour apprendre aux élèves le respect des autres, le respect des règles communes et de l'environnement. Il encourage également l'enfant à comprendre la portée de ses actes.

II. LE CADRE D'ACCUEIL

1- L'organisation d'une journée en maternelle au sein de l'ALAE

🌸 Déroulement d'une journée en maternelle 🌸

🕐 Horaire / Temps de la journée	👧👦 Déroulement	🧑‍🏫 Encadrement / Organisation
8h30 🎒 Départ vers les classes	Accompagnement des enfants vers les salles de classe à 8h30 : l'ATSEM et le directeur maternel regroupent les enfants dans la salle pour les accompagner en salle de classe. Les autres élèves arrivent avec leur accompagnant directement en salle de classe.	Le temps de classe débute à 8h45.
11h55 🍽️ Départ vers la cantine	Accompagnement des enfants vers la cantine à 11h55 : l'enseignant accompagne les enfants à la cantine. Pour les enfants qui ne mangent pas à l'école, les accompagnants les récupèrent directement en classe.	
12h à 12h45 🍴 Repas	Repas à la cantine de 12h à 12h45 : les TPS, PS et MS mangent dans la même salle et les GS mangent avec les CP, CE1 et CE2.	Les cantiniers, les animateurs et le directeur maternel sont présents pour servir à manger et assurer le bon déroulement du service.
Fin du repas 🧽	A la fin du repas, les élèves doivent ranger leur verre sale et nettoyer les tables à manger.	
12h45 🥱🎨 Sieste et activités	Fin du service à 12h45 : les TPS, PS et deux enfants de MS vont à la sieste. Le reste des maternels est dirigé dans la salle d'accueil et d'activité de l'ALAE où deux activités sont proposées aux élèves (activité manuelle, de motricité, jeux).	Il y a généralement deux animateurs et le directeur maternel présents pour animer et surveiller.

13h30 Retour en classe	A 13h30, un enseignant vient chercher les enfants pour les emmener dans les classes. Les accompagnants déposent les enfants n'ayant pas mangé à la cantine en classe pour le temps scolaire de l'après-midi.	
16h30 Fin du temps scolaire	Le temps scolaire se termine à 16h30. Certains accompagnants viennent récupérer les enfants. Les autres enfants se regroupent dans la salle d'accueil et d'animation pour y prendre le goûter.	
17h à 18h30 Animation	17h, une animation est proposée jusqu'à 18h30. Les enfants ne souhaitant pas participer à l'animation peuvent s'occuper librement avec le matériel mis à disposition. Les enfants sortent de l'établissement de façon échelonnée, selon l'heure à laquelle les accompagnants viennent les récupérer.	
18h30 Fin de l'accueil	A 18h30, c'est la fin du temps d'accueil des enfants, c'est la fermeture de l'accueil après le départ de tous les enfants.	Le rangement du matériel est effectué par les animateurs et le directeur de la maternelle.

Entre chaque phase de la journée, les enfants sont accompagnés pour ranger le matériel utilisé et maintenir des règles d'hygiène comme se laver les mains avant et après le repas.

2- L'équipe de l' ALAE maternelle

L'équipe de l'ALAE maternelle de l'école de Trie-Sur-Baïse se compose de :

- Vincent Giraudeau : directeur maternel
- Maria Genson : animatrice périscolaire
- Valérie Hebelin : ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Les intervenants sont des adultes référents et sécurisants pour un enfant. Leur rôle est de maintenir un cadre bienveillant et sécurisant mais également adapté au rythme et aux besoins de chaque enfant.

Le directeur et l'animatrice ont un temps de réunion ensemble le lundi après-midi pour échanger autour des situations des enfants, des activités à mettre en place et faire un bilan de la semaine passée.

- Le directeur :

Il travaille sous la responsabilité de la coordinatrice. Son but est d'encadrer l'équipe de l'ALAE maternelle, de rédiger et garantir l'application du projet pédagogique et d'assurer la sécurité des enfants et des intervenants.

Le directeur organise les différents temps périscolaires et accompagne l'équipe d'animation dans ses missions. Il veille à la mise en œuvre du projet pédagogique en proposant des activités adaptées à l'âge, aux besoins et au rythme des enfants. Il assure également le lien entre l'équipe, l'école, les familles et les différents partenaires tout en respectant les règles de confidentialité. Il veille au respect de la réglementation, des protocoles et des règles de sécurité. Il assure la gestion des locaux, du matériel et du budget nécessaires au bon fonctionnement de l'ALAE. Enfin, il observe, évalue et adapte régulièrement les pratiques de l'équipe afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Il est présent de 7h30 à 10h50 et de 11h50 à 18h30.

- L'animateur :

Il participe à la vie quotidienne et collective de l'ALAE maternel. Il accueille les enfants, propose des activités adaptées et établit une relation de confiance avec les enfants et la famille. Il assure la sécurité physique, affective et morale des enfants sur tous les temps d'accueil.

L'animateur doit également être capable de se remettre en question et d'adapter ses pratiques.

Il est présent de 11h55 à 18h30.

- L'ATSEM :

Il est présent en soutien aux enseignants lors des temps de classe et aux animateurs lors des temps périscolaires et de la pause méridienne. Il est notamment là pour accompagner les enfants sur les gestes de soin et d'hygiène, et leur apprentissage. Il surveille les enfants lors des temps de récréation et prépare des ateliers avec les enseignants et les animateurs.

Il est présent de 7h30 à 17h30.

3- Les partenaires

Ils sont essentiels au bon fonctionnement de l'ALAE. Un contact presque quotidien permet une bonne cohérence dans la prise en charge des enfants et dans le lien avec les différents acteurs. Nous comptons sept principaux partenaires de l'ALAE maternelle.

➔ La Communauté de Commun : elle organise et soutient le fonctionnement de l'ALAE et met à disposition les moyens nécessaires,

➔ L'école et l'équipe enseignante : les échanges entre enseignants et animateurs permettent d'assurer une continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire,

➔ Les familles : elles sont des partenaires essentiels. Les échanges quotidiens permettent de mieux connaître les besoins, les habitudes et les particularités de chaque enfant. Leur participation et leurs retours permettent également de faire évoluer les projets,

➔ La Caisse d'Allocations Familiales : elle accompagne et soutient les accueils de loisirs, notamment par des aides au fonctionnement et par l'accompagnement des démarches favorisant la qualité et l'inclusion

➔ Le SDJES (Service Départementale de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) : il accompagne et contrôle les accueils collectifs de mineurs et veille au respect du cadre réglementaire et à la sécurité des enfants,

➔ Les professionnels de santé et partenaires spécialisés, lorsque cela est nécessaire : ils peuvent contribuer à l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers, notamment dans le cadre d'un PAI

➔ Les associations et structures locales : elles peuvent être sollicitées pour proposer des activités culturelles, sportives, artistiques ou de découverte adaptées aux enfants.

4- Le travail avec l'équipe enseignante

Le lien entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation est essentiel au bon fonctionnement de l'ALAE. Les deux équipes communiquent entre elles des informations nécessaires à l'accompagnement des enfants, en veillant à la distinction des rôles et de la place de chacune. La continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire est importante. Elle assure une attention portée aux besoins des enfants et à leur sécurité, une continuité dans la vie scolaire et périscolaire de l'enfant et une bonne cohérence des règles de vie.

5- Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il s'agit d'un document qui retrace les besoins de santé particulier pour un enfant. Il permet de garantir son accueil scolaire et périscolaire dans les meilleures conditions. Les échanges oraux autour de ce sujet sont d'autant plus importants avec la famille pour avoir des précisions sur l'état de santé de l'enfant.

Il se dessine en collaboration avec la famille, les professionnels de santé extérieurs, l'équipe éducative et le directeur. Il retrace les besoins de l'enfant en termes de santé et ses habitudes. L'équipe d'animation prend connaissance des consignes du PAI à la rentrée scolaire et doit le respecter et l'appliquer toute l'année scolaire.

Il peut être modifié au cours de l'année en cas de besoin ; la communication avec la famille est essentielle toute l'année en cas de réajustement et modification du PAI.

6- Les familles

Les familles et accompagnants des enfants sont des partenaires essentiels.

L'équipe veille au maintien d'une bonne communication avec eux notamment lors des temps de transition entre les départs et les arrivées des enfants. Toute communication se fait respectueusement avec discrétion et respect.

Il peut s'agir de répondre aux questions des familles ou de l'équipe d'animation, de transmettre les informations relatives au quotidien de l'enfant, notamment leurs réussites et leurs éventuelles difficultés.Un rendez-vous peut être demandé à la famille de la part du directeur ou inversement en cas de besoin.

Les familles sont essentielles dans l'élaboration des PAI afin d'avoir une autre vision que celle des intervenants de l'école maternelle et de l'ALAE. Le médecin familial est également sollicité pour prescrire les ordonnances de traitements des enfants.

7- Le budget

Un tableau prévisionnel du budget a été réalisé pour l'année 2026-2027 selon les besoins de l'ALAE. Le budget a été validé par la CCPTM et est géré par le directeur de l'ALAE.

TABLEAU – MOYENS ET BUDGET PRÉVISIONNEL ALAE 2026-2027

Domaine	Prévisionnel 2026-2027	Utilisation / organisation
Activités	500 €	Financement des activités pédagogiques et des projets.

Matériel pédagogique	750 €	Jeux, matériel créatif, jeux de construction, fournitures, mobilier et matériel sportif. Les besoins sont anticipés et transmis à la direction.
Frais de personnel	50 000 €	Budget prévisionnel de personnel pour l'ALAE de Trie.
Gestion & divers	250 €	Frais nécessaires au fonctionnement courant.
Pharmacie	200 €	Matériel et produits nécessaires selon les protocoles du service.
Alimentation	6 336 €	Budget global de l'ALAE de Trie.
Budget prévisionnel global	58 036 €	Budget global de l'ensemble de l'ALAE de Trie ; ce montant n'est pas une enveloppe exclusivement attribuée à l'élémentaire.

Il existe cinq principales règles de gestion du matériel :

• Chaque animateur anticipe ses besoins de matériel pour les activités et les transmet à la direction.

• Le matériel existant et la récupération sont privilégiés à l'utilisation, dans le respect de la sécurité et des objectifs pédagogiques.

• Avant toute commande, les besoins sont regroupés, un devis est demandé et le bon de commande est mis à signature avant l'achat.

• Le matériel est préparé en amont afin d'éviter les doubles réservations. Après utilisation, il revient à sa place et l'inventaire est actualisé.

• Le rangement fait partie du temps d'animation. Les enfants y participent selon leurs capacités, sous surveillance de l'équipe.

8- L'hygiène, la santé et la sécurité

L'ALAE veille au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement de chaque enfant. L'équipe a le devoir d'accompagner progressivement les élèves dans l'apprentissage des règles d'hygiène (lavage des mains, gestes en cas de toux/éternuements). Il est également nécessaire de les guider sur le respect de la propreté des locaux, du matériel et des espaces collectifs.

L'accompagnement des enfants aux toilettes est un moment particulièrement important dans l'apprentissage des gestes d'hygiène mais également de l'intimité et du respect de chacun.

Les intervenants de l'ALAE se doivent également de respecter une hygiène particulière avec les enfants, le matériel et les locaux. C'est notamment le cas pour les cantiniers qui se munissent de charlottes, de gants et de tabliers pour préparer le repas et servir les assiettes des enfants. Ils sont dans l'obligation de vérifier la bonne température des repas avant de les servir.

Enfin, les intervenants ont pour rôle la transmission de l'importance d'une bonne hydratation et d'une bonne alimentation au quotidien auprès des enfants. Ils doivent également être attentifs aux signes de fatigue, de douleurs ou de mal-être des enfants et doivent mettre les moyens nécessaires pour y répondre de manière adaptée.

Le respect des protocoles des PAI de certains enfants sont obligatoirement applicables pour veiller au bon état de santé de l'enfant.

L'idée principale est donc d'assurer une sécurité et sérénité pour l'enfant tout en développant son autonomie et favorisant l'acquisition des gestes d'hygiène du quotidien.

Outre que l'hygiène et la santé, la sécurité est un élément essentiel dans l'ALAE maternel. Elle repose sur la vigilance, le respect du cadre et la mise en place de moyens pour garantir une sécurité permanente.

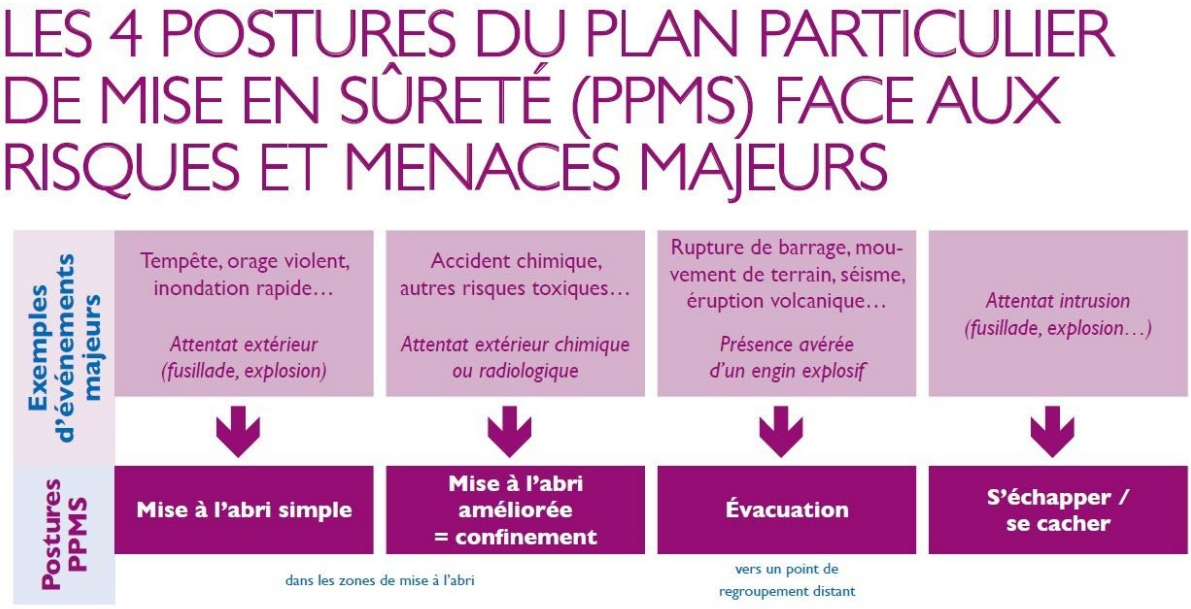
Le matériel, les espaces collectifs et les activités proposées doivent garantir une sécurité.

Il existe deux principaux aspects de sécurité à prendre en compte dans l'ALAE.

Le premier est d'accueillir les enfants dans un environnement sécurisé avec des règles strictes à respecter comme la présence d'un portail sécurisé avec un interphone, la présence permanente d'un adulte avec les enfants, le matériel adapté, les locaux décents ou encore un règlement intérieur.

En cas d'accident, de problème de santé ou de situation particulière, l'équipe applique les procédures prévues par la structure et transmet les informations nécessaires aux personnes concernées. L'équipe d'animation dispose d'une trousse à pharmacie et d'un cahier de registre d'incidents corporels (chute, blessure, maux du quotidien,...).

Nous pouvons également faire référence au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) qui permet de suivre une conduite particulière lors d'évènements majeurs. En outre, des alarmes incendies sont obligatoires dans chaque salle ainsi que des extincteurs. Les professionnels activent le PPMS, préviennent les secours et coordonnent les actions.



III. Les objectifs et les moyens pédagogiques de l'ALAE

Accompagner les enfants en ALAE, c'est avant tout prendre le temps de les connaître et de comprendre ce qu'ils vivent au quotidien.

En maternelle, les enfants n'ont pas toujours les mots pour expliquer ce qu'ils ressentent. Il nous semble donc important d'être attentifs à leurs réactions, de les écouter et de leur laisser le temps de s'exprimer, sans chercher à interpréter trop rapidement leur comportement. Lorsqu'un enfant est triste, en colère, fatigué ou qu'il s'isole, nous cherchons d'abord à comprendre ce qui peut se passer pour lui. Nous pouvons l'aider avec des mots simples, des questions ou en lui proposant des choix, afin qu'il puisse progressivement nous faire comprendre ce qu'il ressent ou ce dont il a besoin.

L'objectif est que chaque enfant puisse se sentir écouté, compris et en confiance, tout en évoluant dans un cadre sécurisant et adapté à la vie de l'ALAE.

À partir de cette réflexion, nous avons choisi de mettre en place différents moyens pédagogiques et objectifs, adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

Thème	**Moyens pédagogiques**	**Objectif général**	**Objectifs opérationnels**
Respecter le rythme de chacun	Prévoir des petits coins calmes, des histoires, des jeux tranquilles et laisser le choix entre plusieurs activités. Observer les signes de fatigue et adapter la proposition.	Permettre à chaque enfant de vivre son temps d'ALAE à son rythme, dans un cadre rassurant.	L'enfant peut dire ou montrer ce dont il a besoin : jouer, participer, se poser ou se reposer.
Devenir progressivement plus autonome	Mettre le matériel à hauteur des enfants, proposer de petites responsabilités et encourager sans faire à leur place.	Aider l'enfant à prendre confiance en lui et à faire seul petit à petit.	L'enfant essaie de faire seul, choisit une activité, range son matériel et demande de l'aide lorsqu'il en a besoin.
Jouer ensemble et apprendre à partager	Jeux coopératifs, rondes, jeux de construction à plusieurs, petits défis et activités en groupe.	Apprendre à vivre avec les autres, à partager et à s'entraider.	L'enfant apprend à attendre son tour, partager le matériel, écouter un camarade et participer à un jeu collectif.
Les émotions	Histoires, marionnettes, cartes des émotions, jeux de rôle, musique douce et petits exercices pour retrouver son calme.	Aider l'enfant à reconnaître et exprimer ses émotions de manière adaptée.	L'enfant peut reconnaître une émotion, dire ou montrer ce qu'il ressent et essayer une solution pour se calmer.
Créer, imaginer et s'exprimer	Peinture avec les doigts, pâte à modeler, collage, dessin, musique, danse, déguisements et petites histoires inventées.	Encourager l'imagination, la créativité et le plaisir de s'exprimer.	L'enfant ose essayer, fait des choix et réalise une création ou participe à une activité d'expression.

Bouger et découvrir son corps	Parcours de motricité, jeux de ballon, danse, rondes, jeux d'équilibre et petits défis adaptés aux maternelles.	Permettre à l'enfant de développer sa motricité tout en prenant plaisir à bouger.	L'enfant participe à un parcours ou un jeu moteur, expérimente différents mouvements et respecte les consignes de sécurité.
Découvrir la nature	Petites sorties, chasse aux couleurs dans la nature, plantations, observation des insectes, activités avec des éléments naturels et tri des déchets.	Donner envie à l'enfant de découvrir et de prendre soin de son environnement.	L'enfant observe la nature, reconnaît quelques éléments et commence à adopter des gestes simples comme ne pas jeter les déchets.
Jouer librement et participer aux activités	Mettre à disposition des jeux variés : construction, imitation, livres, puzzles, jeux de société simples, activités créatives et ateliers courts.	Permettre à l'enfant de choisir et de prendre plaisir à jouer et apprendre.	L'enfant choisit un jeu ou une activité, y participe à son rythme et apprend progressivement à respecter les règles.
Des espaces pensés pour les petits	Créer un coin cocooning, un coin lecture, un espace jeux d'imitation, un espace construction et un espace créatif avec du matériel accessible.	Créer un environnement sécurisant où l'enfant peut facilement se repérer et choisir.	L'enfant reconnaît les différents espaces, choisit celui qui lui convient et apprend à prendre soin du matériel.
Tous différents, tous ensemble	Jeux et histoires autour des différences, activités en binômes, entraide, adaptation des jeux et accompagnement individualisé.	Favoriser l'inclusion et permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.	L'enfant apprend à accepter les différences, à jouer avec les autres et à aider un camarade lorsque cela est possible.

IV. L’évaluation pédagogique du projet

Pour nous, évaluer le projet pédagogique, c’est surtout prendre le temps de regarder comment les enfants vivent les différents moments de l’ALAE. Nous allons nous appuyer sur ce que nous observons au quotidien, sur les échanges avec les enfants et entre les membres de l’équipe.

Nous chercherons à voir si les enfants se sentent bien, s’ils trouvent leur place dans le groupe et s’ils prennent plaisir à participer aux activités. Nous serons également attentifs à leur évolution dans les petits gestes du quotidien : faire seul, choisir une activité, ranger, attendre son tour, partager ou encore exprimer ce qu’ils ressentent.

L’évaluation se fera progressivement et sans mettre les enfants en situation d’échec. Chaque enfant évolue à son propre rythme et nous souhaitons surtout repérer les progrès, même lorsqu’ils sont petits. Les envies et les réactions des enfants seront aussi prises en compte afin de savoir si les activités proposées leur correspondent réellement.

Les échanges entre animateurs permettront de partager nos observations et de réfléchir ensemble à ce qui fonctionne ou à ce qui peut être amélioré. Si une activité, une organisation ou une règle ne semble pas adaptée aux besoins du groupe, nous pourrons la faire évoluer.

Cette évaluation nous permettra donc de faire vivre le projet tout au long de l’année, plutôt que de le considérer comme définitif. Notre objectif est de rester au plus près des enfants et de leur proposer un ALAE où ils peuvent jouer, découvrir, s’exprimer et grandir dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Les points que nous observerons :

Ce que nous observons	Comment nous l’évaluons
Bien-être	Observer si l’enfant se sent à l’aise, en sécurité et prend plaisir à être à l’ALAE.
Autonomie	Regarder ce que l’enfant arrive progressivement à faire seul dans les petits moments du quotidien.
Participation	Voir si l’enfant ose participer, choisir une activité et prendre des initiatives.
Vivre-ensemble	Observer les relations entre les enfants : partage, entraide, écoute et respect des autres.

Émotions	Voir si l'enfant arrive progressivement à exprimer ce qu'il ressent et à retrouver son calme.
Respect des règles	Observer si les règles sont comprises et intégrées progressivement.
Créativité	Regarder si l'enfant prend plaisir à créer, imaginer, manipuler et expérimenter.
Motricité	Observer la participation aux jeux moteurs et l'évolution de l'aisance corporelle.
Environnement	Voir si les activités permettent aux enfants de découvrir la nature et d'adopter de petits gestes éco-responsables.
Adaptation des activités	Vérifier que les activités correspondent à l'âge, au rythme et aux besoins du groupe.
Travail d'équipe	Partager nos observations et ajuster ensemble notre façon de faire.

V. Conclusion

Le projet pédagogique est un support pour l'équipe d'animation de l'ALAE maternelle durant toute l'année scolaire 2026-2027.

A travers l'équipe enseignante et l'équipe d'animation, l'enfant est accompagné à chaque moment de la journée au sein de l'école. Chaque intervenant soutient l'enfant dans les apprentissages de la vie quotidienne et a un rôle déterminant dans son développement personnel. Il doit également assurer un environnement sécurisant, adapté à ses besoins et bienveillant.

L'équipe d'animation est présente sur les temps périscolaires et propose des activités à différents moments de la journée avec des objectifs et des moyens bien précis, toujours pour favoriser le développement de l'enfant.

Au quotidien, nous faisons en sorte de respecter le rythme et les besoins de chacun. Les temps périscolaires doivent être des moments où les enfants peuvent jouer, découvrir, s'exprimer, partager avec les autres et apprendre progressivement à faire les choses seuls. Nous souhaitons également leur permettre de prendre confiance en eux et de trouver leur place au sein du groupe.

Pour cela, le travail d'équipe est important. Les échanges entre les animateurs, l'équipe enseignante, les familles et les différents partenaires nous permettent de mieux accompagner les enfants et de répondre au mieux à leurs besoins.

Tout au long de l'année, nous prendrons le temps d'observer les enfants, d'écouter leurs envies et de voir ce qui fonctionne ou non. Cela nous permettra d'adapter les activités et notre façon de faire lorsque cela sera nécessaire.

Ce projet pourra donc évoluer au fil de l'année. L'important pour nous est de rester à l'écoute des enfants et de leur proposer un accueil où ils peuvent grandir, apprendre, jouer et s'épanouir, chacun à son rythme, dans un cadre bienveillant et sécurisant.